



Attribution du Prix et de la bourse d'études de la Fondation Dr A.T. Shousha

1. Le Prix de la Fondation Dr A.T. Shousha est l'un des nombreux prix administrés par l'Organisation mondiale de la Santé, visant à reconnaître le travail de scientifiques et de chercheurs bien connus ou de personnes dévouées qui ont grandement contribué aux progrès réalisés dans le domaine de la santé publique. La Fondation a été instituée en 1966 en mémoire du Dr Aly Tewfik Shousha, premier Directeur régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale.
2. L'objet de ce prix est de récompenser les personnes ayant apporté une contribution très significative à la lutte contre un problème de santé dans la Région de la Méditerranée orientale.
3. Ce prix consiste en une médaille de bronze et une somme de 2500 francs suisses, qui ne sera attribuée qu'une fois par an à partir des intérêts accumulés sur le capital de la Fondation, y compris le coût total des frais entraînés par la frappe de la médaille. Il est remis au lauréat, ou en son absence à son représentant, durant le Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale par son Président.
4. En sa soixante-sixième session tenue à Téhéran (République islamique d'Iran) en octobre 2019, le Comité régional a décidé, sur la base des recommandations formulées par le Comité de la Fondation Dr A.T. Shousha,
 - de ne pas attribuer le Prix de la Fondation en 2019 ;
 - de reporter l'appel à candidatures pour le Prix de la Fondation Dr A.T. Shousha jusqu'à ce que le montant total des intérêts accumulés s'élève à une somme suffisante pour l'attribution du Prix.
5. L'appel à candidatures pour le prix et la bourse d'études de la Fondation Dr A.T. Shousha a donc été reporté jusqu'à ce que le montant total des intérêts accumulés atteigne une somme suffisante pour l'attribution du prix.